



SAINT-PHILBERT-DU-PEUPLE

☎ Garderie : 06.74.09.30.81

☎ Mairie : 02.41.52.11.64

☎ Ecole : 02.41.52.70.67



La Mairie est ravie d'accueillir vos enfants pour cette rentrée 2023-2024 et vous prie de trouver ci-dessous quelques informations concernant les documents à compléter et à retourner ainsi que le planning des vacances scolaires.

Les règlements intérieurs de la garderie périscolaire et du restaurant scolaire vous sont transmis pour lecture avec vos enfants et à conserver.

Dans un premier temps, nous vous remercions de bien vouloir transmettre très rapidement à l'enseignant de votre enfant :

- La **fiche famille complétée** (une par famille - dans le cartable de votre aîné).
- L'**autorisation individuel du droit à l'image** (pour chacun de vos enfants scolarisés).
- L'**accusé-réception des règlements signé** (pour chacun de vos enfants scolarisés).

D'autre part, la **fiche d'inscription au restaurant scolaire** est à retourner à la **mairie** dans les plus brefs délais soit par mail à cette adresse : cantine@mairie-stphilbertdupeuple.fr ou à déposer à la mairie.

*Le service de restauration est bien sûr mis en place dès le 4 septembre et les enfants présents seront pointés mais il sera impératif de nous transmettre **la fiche d'inscription de la 1^{ère} période complétée pour le 11 septembre au plus tard**, sans quoi votre enfant ne sera pas considéré comme inscrit.*

Pour votre information, veuillez trouver ci-dessus le calendrier scolaire de l'année 2023-2024 (sous réserve de modification par l'Education Nationale) :

- **Vacances de la Toussaint** : du vendredi 20 octobre (soir) au lundi 6 novembre 2023.
- **Vacances de Noël** : du vendredi 22 décembre (soir) au lundi 8 janvier 2024.
- **Vacances d'hiver** : du vendredi 23 février (soir) au lundi 11 mars 2024.
- **Vacances de printemps** : du vendredi 19 avril (soir) au mardi 6 mai 2024.
- **Pont de l'Ascension 2024** : les élèves seront libérés de classe le vendredi 10 mai 2024.
- **Vacances d'été** : Vendredi 5 juillet 2024 (soir).

La date de départ en vacances a lieu après la classe et la reprise des cours le matin des jours indiqués.

Très bonne rentrée à vous ainsi qu'à vos enfants !

Mr le Maire,
Christian RUAULT

L'adjointe au Maire,
Pascale PICHONNEAU